

*Jérôme MOREAU, président de l'association ANDAVI (association nivernaise d'aide aux victimes), directeur adjoint au service de sauvegarde et de protection ADSEA, membre du CA du CIDFF (centre d'information du droit des femmes et des familles) et URFF (union régionale au droit des femmes et des familles).*

CONTRIBUTION EN FAVEUR DE LA LGV ET D'UNE GARE NOUVELLE A  
NEVERS

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La ligne à grande vitesse est attendue dans le département, par sa population mais aussi par les structures associatives.

En tant que Président d'association, membre de divers conseils d'administrations de différentes associations qui agissent dans le secteur de l'aide aux personnes et le secteur social, et, enfin salarié du secteur médico-social, je voudrais vous faire part de quelques réflexions.

Le secteur associatif est fort, structuré dans la Nièvre, ces associations sont largement vecteurs d'emplois, en particulier pour les jeunes en recherche d'un premier emploi, de stages.

Elles forment régulièrement leurs salariés, sont en recherche de nouveaux secteurs et de nouveaux projets qu'elles mettent en œuvre.

Elles constituent aujourd'hui, une véritable force vivante qui ne demande qu'à grandir et elles sont particulièrement attentives aux destinées et à l'aménagement du territoire nivernais.

Ainsi, nombre d'entre elles, sont innovantes, elles expérimentent, elles sont force d'actions et de propositions qui sont souvent reprises.

A titre d'exemple, le secteur médico-social est particulièrement puissant et les trois principales associations, œuvrant dans le secteur du handicap, sont à elles trois, le second employeur privé du département.

La LGV revêt donc pour l'ensemble des associations, un enjeu important voire cardinal pour plusieurs raisons que je tiens à évoquer.

C'est, en premier lieu, une des clefs structurantes, indispensables et attendues de leur développement et de leur pérennité. Nombre d'associations sont adhérentes ou affiliées à différentes fédérations ou mouvements nationaux qui sont leurs têtes de réseaux.

Le développement des secteurs médico-sociaux, sociaux ou d'aide aux personnes en difficulté est un défi départemental au service du département, de la jeunesse et des personnes qui font appel à ces structures.

A cet effet, la LGV, passant par une gare à Nevers revêt un triple enjeu. Cette gare nouvelle devra bien évidemment répondre à l'accessibilité du public et sera un gage d'inclusion et d'insertion des personnes handicapées dans notre cité.

1) La proximité de Paris, siège de la quasi totalité des fédérations associatives, permettra, à coup sûr, de fluidifier les rapports entre les associations et leur fédération, rapports qui doivent s'intensifier et malgré les nouvelles technologies, rien ne vaut une présence physique et active au sein de ces sièges nationaux.

Cela facilitera bien évidemment les déplacements des salariés et des bénévoles et aura l'avantage de diminuer drastiquement les temps de trajets qui s'élèvent à ce jour, à près de deux heures.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le temps des associations est précieux dans un moment où les financements se tarissent et où les bénévoles agissent à la hauteur de leurs disponibilités, que ce soit pour assurer des formations ou pour tout simplement être présents lors de manifestations de toute nature.

Cette présence, dans les sièges fédéraux associatifs, sera l'occasion d'assurer une meilleure représentativité du territoire nivernais et des associations locales dont les perspectives deviennent nouvelles avec une proximité renouvelée de la capitale.

2) Cette LGV permettra d'assurer du même coup une meilleure visibilité des structures associatives et des projets qu'elles mettent en œuvre.

Souvent novateurs, régulièrement orientés vers l'avenir, toujours tournés au service de l'intérêt des nivernais, ces associations ont besoin d'être reconnues et d'être appuyées dans le développement de leurs actions.

La promotion des projets mis en place est possible si les infrastructures qui assurent la desserte de la Nièvre sont optimales. La LGV est, à ce titre, un outil idéal et indispensable au désenclavement du secteur associatif et permettra d'offrir un nouveau rayonnement des actions associatives déclinées dans le département.

C'est donc un enjeu fort de visibilité, de représentativité et de mise en lumière de leurs actions que la LGV permettra en passant par Nevers.

3) Enfin, cette ligne sera aussi un moyen à la disposition des associations pour promouvoir Nevers, ville de congrès.

Combien d'oppositions ont jailli pour faire venir les congrès associatifs nationaux, des manifestations d'envergure au motif que notre département est enclavé, trop éloigné de Paris et Lyon, trop mal desservi.

Le développement du secteur associatif, véritable colonne vertébrale en matière d'emplois, de formations, d'aide aux personnes en difficulté, reste en partie guidé par la proximité parisienne.

Cette Ligne à grande vitesse sera l'occasion de combler les lacunes de notre enclavement départemental et d'envisager de nouveaux rapports entre Paris et Nevers. C'est pourquoi, je crois pouvoir dire que les associations attendent avec impatience cette LGV, par le tracé Médiann voire Ouest, avec une gare à Nevers.